Poste électricien – agent technique polyvalent

Date limite de candidature : 31/10/2019
Salaire indicatif : Cadre d'emplois des adjoints techniques

Descriptif des missions :

Au sein de la Direction des Patrimoines, et placé(e) sous la responsabilité du Responsable des Ateliers Municipaux, vous serez chargé(e) de/d' :
- Effectuer l'entretien, le dépannage, la maintenance des installations et des équipements électriques des bâtiments de la commune,
- Assurer l'entretien et les petites réparations du réseau d'éclairage public et feux tricolores (réseau, armoires de commande et points lumineux),
- Installer, démonter et entretenir les illuminations de noël,
- Participer avec les Services Techniques au suivi des contrôles périodiques dans les bâtiments municipaux et plus particulièrement dans les ERP,
- Assurer la mise en sécurité des sites,
- Préparer, suivre les commandes et les achats auprès des fournisseurs, dans le respect du budget qui vous est alloué, en accord avec votre responsable CTM,
- Assurer l'entretien et le suivi des locaux, du matériel, de l'outillage (contrôles réglementaires sur machines, garanties ...),
- Participer à la réflexion sur la politique de développement durable,
- Réaliser en équipe des petits travaux d'entretien et de rénovation dans les bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, menuiserie, peinture, sanitaire, plomberie, chauffage, ...),
- Participer à l'astreinte (1 semaine sur 8).

Profil :

- Titulaire d'un BEP, CAP ou d'un BAC PROFESSIONNEL en mécanique, électricité, électronique, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans sur un poste similaire.
- Connaissances théoriques et pratiques des installations électriques basse tension et très basse tension
- Connaissances dans divers corps d'état du bâtiment
- Polyvalent et rigoureux, vous êtes en capacité de diagnostiquer les pannes et définir les besoins rapidement.
- Vous maîtrisez les métrés en vue de préparer les chantiers de rénovation et la remise en l'état des installations.
- Vous avez une connaissance approfondie des règles de sécurité relatives aux installations électriques et aux ERP.
- Habilitation électrique et CACES nacelle en cours de validité.

Permis B obligatoire.

MAIRIE DE GUEBWILLER
73 rue de la République - B.P. 159 - 68503 GUEBWILLER CEDEX
Tél. : 03 89 76 80 61 - Fax : 03 89 74 13 23 - **www.ville-guebwiller.fr**